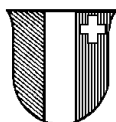


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 20, du 18 mai 2018

Non soumis au référendum



Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour la création d'une Cour des comptes »

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 100 et 102 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000 ;

vu l'article 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 14 mars 2018,

décète :

Article unique L'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour la création d'une Cour des comptes », conçue sous la forme d'un projet rédigé, est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 24 avril 2018

Au nom du Grand Conseil :

Le président,
J.-P. WETTSTEIN

La secrétaire générale,
J. PUG